



Maison Fraternité

Traitement professionnel des toxicomanies depuis 1963

**RÉSIDENCE DES FEMMES
105, RUE LAVAL
OTTAWA, ONTARIO
K1L 7Z5**

**AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE
CONCOURS : 08/2019**

TITRE : La Résidence des femmes est à la recherche d'une **intervenante** pour combler le quart de travail de soirée (15 h 30 à 23 h 30) le week-end (les samedis et dimanches).

POSTE : Poste à temps partiel, débutant le plus tôt possible.

DESCRIPTION DU POSTE : Voir annexe.

EXIGENCES : Voir annexe.

RÉMUNÉRATION : Selon les normes en vigueur à Maison Fraternité.

DATE LIMITE : Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste doivent faire parvenir leur C.V. à l'attention de Mme Nadine Orfali, coordonnatrice de la Résidence des femmes, au plus tard le 21 mars prochain, à 16 h, par courriel : norfali@maisonfraternite.ca ou par télécopieur : 613-744-8546.

**MAISON FRATERNITÉ – RÉSIDENCE DES FEMMES
DESCRIPTION DE POSTE**

INTERVENANTE – QUART DE JOUR ET DE SOIR/FIN DE SEMAINE

Description sommaire :

Assurer la bonne marche de la Résidence et agir en tant que personne-ressource pour les résidentes.

Responsabilités :

1. Prendre les décisions nécessaires à la bonne marche de la Résidence entre autres en voyant à ce que les résidentes et les visiteuses respectent les règlements.
2. Assurer une permanence à la réception en :
 - prenant les appels téléphoniques
 - surveillant les entrées et les sorties des résidentes
3. Voir à s'informer des dernières décisions prises par l'équipe et du vécu récent des résidentes par la lecture du cardex (commentaires généraux, notes évolutives et communications)
4. Accueillir et procéder à l'admission des nouvelles résidentes lorsque requis.
5. Voir à l'encadrement des résidentes qui demeurent à la Résidence pendant la fin de semaine.
6. Assurer une présence et un appui aux clientes de Maison Fraternité.
7. Soutenir les résidentes vivant des moments difficiles en leur offrant du support sous forme d'écoute active, en attente du recours aux services de l'équipe de jour en semaine.
8. Veiller à ce que les conflits entre résidentes se résolvent de façon saine et conformément aux politiques de Maison Fraternité.
9. Veiller à la santé des résidentes en leur donnant accès à la trousse de premiers soins ou en leur facilitant le transport vers les ressources médicales.
10. Veiller à ce que la Résidence soit propre et en ordre en tout temps.

11. Faire des rondes pour :

- assurer la sécurité du bâtiment en fermant portes et fenêtres;
- assurer un contrôle des coûts énergétiques en modifiant la température et en fermant les lumières, sauf celles des escaliers.

12. Administrer les alco-tests, recueillir les échantillons d'urine à la demande de la responsable ou en tout temps, lorsque le comportement d'une résidente paraît suspect et les analyser soit à l'aveugle ou lorsque jugé nécessaire.

13. Voir à l'administration des médicaments des résidentes tels que prescrits et disposer des médicaments non prescrits.

14. Assurer la fouille des bagages des résidentes à leur retour de congé.

15. Rédiger un rapport quotidien dans le cardex concernant le comportement et l'attitude des résidentes et ex-résidentes. (Indiquer les manquements aux règlements sur la grille prévue à cette fin).

16. Participer à l'évaluation de chacune des résidentes lorsque requis par l'équipe de jour en semaine.

17. Participer aux réunions régulières de l'équipe ainsi qu'à toute autre réunion lorsque convoquée.

18. Faire la partie des tâches reliées à l'entretien de la Résidence telles que spécifiées dans le cartable à cet effet.

19. Autres tâches reliées à la fonction.

Supervision :

Sous la supervision générale de la responsable de la Résidence.

Exigences :

Connaissance formelle et/ou pratique dans le domaine de la toxicomanie. Très bon jugement. Capacité de travailler aussi bien seule qu'en équipe. Habileté à bien communiquer. Bonne connaissance parlée et écrite de la langue française.